

Ville de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

CEREMONIE DES VŒUX

MERCREDI 8 JANVIER 2020 - 18^H 30

Mesdames, Messieurs,
Chers Habitants de Saint-Martin-lez-Tatinghem,
Chers Amis,
Bonsoir et Bienvenue.

Si je vous dis 2187, qu'est-ce que ce nombre vous inspire ? Rien de particulier me direz-vous ? Cela pourrait être, à peu de choses près, le nombre de jours qui nous sépare du 15 janvier 2014, soit 6 ans plus tôt, où je me tenais déjà devant vous, dans cette même salle, pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité à la population.

Mais ce n'est pas la bonne réponse. En réalité, ce nombre représente la différence entre, la population légale de la Commune au 1^{er} janvier 2014, et celle dont j'ai été élu Maire en janvier 2016 par le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle. Non pas que la Commune ait connu durant ces 6 dernières années un « Baby-boomer » local, même si je ne doute pas de la vigueur amoureuse de notre jeunesse, mais vous l'aurez compris, l'explication se trouve dans l'addition mathématique des populations des Communes de Saint-Martin-au-Laërt et de Tatinghem issue de leur fusion au 1^{er} janvier 2016 à laquelle s'ajoute une sensible progression démographique. 6042, c'est le nombre d'habitants de la Commune de Saint-Martin-lez-Tatinghem correspondant à la population légale au 1^{er} janvier 2020 selon les chiffres INSEE issues du recensement 2019.

Administrer une Commune est une fonction captivante, exaltante, envahissante parfois, mais ô combien passionnante.

Et ce ne sont pas mes nombreux collègues présents ce soir - et je les en remercie - qui me diront le contraire. Il y a quelques instants, Patrick TILLIER, mon Premier Adjoint, a fait l'éloge et a salué le travail accompli durant cette mandature qui

s'achève. Merci sincèrement Patrick pour ta fidélité et ta loyauté. Ces propos encourageants et réconfortants que tu as bien voulu exprimer à l'occasion de cette ultime cérémonie des vœux avant le renouvellement des Conseils Municipaux en mars prochain, me touchent profondément. Tu as souligné l'action de la Municipalité et sa volonté d'œuvrer tout au long de ces 6 années, avec l'approbation bien souvent unanime des Conseillers Municipaux, dans le seul but d'améliorer le cadre de vie des habitants et de soutenir toutes les forces vives qui participent directement ou indirectement à l'animation de notre Cité. Impossible pour autant de regarder dans le rétroviseur sans évoquer la mémoire de nos compagnons de route qui nous ont malheureusement quittés durant ce mandat et pour lesquels j'ai un souvenir ému ce soir. Je veux parler d'Anne-Marie GUYOT, de Marie-Thérèse JAUSS et de celui dont la Salle où nous nous trouvons porte désormais le nom, mon fidèle compagnon et ami Anicet CHOQUET. Nous avons une pensée pour leurs familles, nous ne les oublions pas.

Dans cet engagement, je tiens également à remercier le travail de tous les élus du Conseil Municipal des Jeunes représenté ici par sa Maire, Anaïs DERUSME, qui nous a fait l'honneur et le plaisir d'ouvrir cette Cérémonie. J'ai conscience que c'est un exercice quelque peu difficile et impressionnant de s'exprimer devant un tel auditoire. Mais ma chère Anaïs, sois rassurée, tu as relevé ce challenge avec aisance et assurance. Merci à toi Dorothée pour ton investissement à leurs côtés durant toutes ces années.

Je ne vais pas ici et maintenant énumérer la liste des actions conduites par le Conseil Municipal des Jeunes, Anaïs s'y est formidablement bien attelée. J'en retiendrai toutefois une sur l'année 2019 qui, pour moi, a une portée symbolique forte et plus que jamais d'actualité. C'est celle conduite dans le cadre du réaménagement de l'espace public central du Vert Chemin où les élus du CMJ se sont transformés en apprentis jardiniers pour planter des essences mellifères en vue de favoriser la biodiversité, espérant ainsi attirer les insectes et plus particulièrement les abeilles. Il ne fait aucun doute pour moi que les solutions au défi de la disparition de la biodiversité, résident plus dans la prise de conscience collective des jeunes générations que des décisions arrêtées à l'échelle des Etats Nations. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les résolutions adoptées à l'issue de la dernière COP 25...

Je suis sensible, Anaïs, aux vœux chaleureux que tu viens de m'adresser et te prie de recevoir, avec l'ensemble des élus du CMJ, les miens en retour, des vœux tous aussi sincères et chaleureux, à partager avec vos familles.

Merci à vous toutes et tous d'être venus, une fois encore nombreux, assister à cette cérémonie des vœux de la Commune de Saint-Martin-lez-Tatinghem. Je reçois votre présence comme le témoignage de l'intérêt que vous portez à notre Ville et à son développement, de même qu'à l'action et au travail de l'équipe municipale.

J'en profite pour saluer les personnalités qui nous font l'honneur d'être présentes :

- Monsieur Patrick LELEU, Procureur de la République ;
- Monsieur Patrick BEDAGUE, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de SAINT-OMER ;
- Madame Sophie WAROT, Conseillère Départementale, Présidente de Pas-de-Calais Tourisme ;
- Madame Céline-Marie CANARD, Conseillère Régionale ;
- Monsieur Rachid BEN AMOR et Madame Laurence DELAVAL, Conseillers Départementaux ;
- Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents et élus communautaires de la CAPSO ;
- Mesdames et Messieurs les Maires, Adjointes et Conseillers Municipaux ;
- Mesdames et Messieurs les Maires, Adjointes et Conseillers Municipaux des Communes du Nord, Membres du Groupe de Travail Marais ;
- Monsieur Gilbert LIEVIN, Maire Honoraire de Tatinghem ;
- Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Centre Communal d'Action Sociale ;
- Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;
- Monsieur le Directeur de Greffe Honoraire du Conseil des Prud'hommes ;
- Monsieur le Commissaire de Police ;
- Monsieur le Représentant de la Compagnie de Gendarmerie de Saint-Omer, Monsieur le Commandant de la Brigade de Saint-Martin-lez-Tatinghem, Messieurs les Gradés ;
- Monsieur le Représentant du Centre de Secours et d'Incendie de Saint-Omer ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des autorités administratives, civiles et religieuses en vos grades et qualités ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents, représentants et bénévoles des forces vives du monde associatif local ;
- Mesdames et Messieurs les artisans, commerçants et chefs d'entreprises ;
- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements d'enseignement et Délégués Départementaux de l'Education Nationale ;

- Mesdames et Messieurs les Directeurs et enseignants des groupes scolaires de la Ville ;
- Mesdames et Messieurs les représentants de la presse locale écrite et radiophonique.

Quelques instants plus tôt, j'évoquais la fonction passionnante que constitue l'exercice du mandat de Maire.

Je citerai le poète et écrivain Nicolas Boileau qui disait : « *vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage* », tant cette fonction suppose en effet un questionnement et une adaptation permanents. Pour preuve, lorsque vous m'avez de nouveau accordé votre confiance en 2014, les importants travaux de rénovation de l'église de Saint-Martin-au-Laërt étaient achevés depuis tout juste un an et il nous fallait gérer le poids de ces derniers sur le budget de la Commune. Pour mémoire, l'édifice menaçait de s'effondrer en raison de la propagation du mэрule à toute la structure. Ces travaux avaient alors fortement impacté les équilibres financiers de la Commune dans la mesure où l'urgence de la situation n'avait pas permis de provisionner dans le temps leur financement, nous obligeant de fait à mettre entre parenthèses certains investissements de notre programme annoncés initialement. Une difficulté qui a d'ailleurs amené certains par la suite à se fendre de quelques commentaires alarmistes sur la situation financière de notre Commune.

Il y a pour moi deux sortes de personnes : celles qui comprennent peu ou pas grand-chose mais s'expriment sur tout et il y a celles qui réfléchissent et agissent en connaissance de cause...

Je tiens à rappeler que, bien avant la fusion, avec l'ensemble des élus du Conseil Municipal de Saint-Martin-au-Laërt, un plan d'actions avec différentes mesures identifiées avait été arrêté pour compenser le contrecoup financier des importants travaux de sauvegarde de notre église et préserver les équilibres financiers de la Commune. Je rappelle que sans la décision d'engager ces travaux, nous aurions un terrain en friche à la place de l'église...

Un plan d'actions poursuivi et mis en œuvre avec l'arrivée en 2015 d'un nouveau Directeur Général des Services, dont l'objectif était de réussir à redonner rapidement des marges d'investissement à la Commune. Pour autant, j'ai considéré que cette situation n'était pas incompatible avec la fusion des Communes proposée par l'ex Maire de Tatinghem, Gilles LOUF. Malgré bien des obstacles dressés le long de notre route et des vents contraires avec lesquels il nous a fallu composer,

je me réjouis aujourd'hui d'une situation totalement saine en termes d'équilibres financiers et du retour de réelles marges de manœuvres en matière d'investissement. Pour parvenir à ce résultat, nous avons, élus et services municipaux, accepté de consacrer le temps nécessaire pour analyser, structurer, organiser, planifier l'action municipale conduite désormais à l'échelle de la Commune Nouvelle. Il est essentiel dans la gestion d'une Commune de ne pas confondre la gestion du quotidien avec une gestion au quotidien. Je regrette que quelques élus continuent d'entretenir cette méprise.

Sur la situation financière de notre Commune, j'ai récemment rendu destinataires tous les Conseillers Municipaux d'un document de synthèse de Monsieur le Comptable Public soulignant la très bonne santé des finances communales et la qualité des comptes publics locaux avec un indice de performance supérieur à 18/20. La situation de la Commune est donc saine et sereine, j'en suis navré par avance pour tous les déclinologues qui s'apprêtaient opportunément à en faire leur fonds de commerce ou à entretenir un climat de suspicion permanent.

Quand on apprécie sa Commune parce qu'il y fait bon vivre, qu'elle est entretenue, que les Services Municipaux fonctionnent normalement, que la vie associative y est encouragée, il est bon de se rappeler de temps en temps que cela ne coule pas de source. Des femmes, des hommes, y consacrent de leur temps personnel, de leur énergie, passionnés par la chose publique. Le mouvement des Gilets Jaunes a montré le profond malaise provoqué par un pouvoir toujours un peu plus centralisé au sein de la Capitale et laissant le sentiment de plus en plus prégnant d'une France de second rang : celle des oubliés. Les élus locaux sont, avec les agents des collectivités locales, des maillons essentiels du « **Vivre Ensemble** ». À quelques semaines des élections municipales, il est donc utile de rappeler l'importance de l'engagement de ces femmes et de ces hommes, élu ou agent municipal, au service du bien commun. C'est dans cet esprit que j'ai souhaité le 22 septembre 2019 mettre à l'honneur Monsieur Gilbert LIEVIN, Maire de Tatinghem de 1983 à 1997, en donnant son nom au Complexe Sportif et Polyvalent de la Commune. C'était pour moi un juste retour des choses au regard de son investissement public comme associatif durant de très nombreuses années. Un hommage que je veux rendre également ce soir au Docteur Paul EVERAERE très engagé au sein de l'APEI dont il fût l'emblématique Président ainsi qu'au Docteur Noël MAHIEU, très impliqué au sein du club de Basket à ses origines, fervent soutien du projet de Centre Equestre Municipal et bénévole infatigable au sein de la Maison du Rivage où il assurait les consultations des nourrissons dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile. Tous deux nous ont quittés au cours de l'année 2019. Je dédie cette cérémonie des vœux à leur engagement, à l'engagement des femmes et

des hommes qui, comme eux, contribuent par leur action à tisser du lien et font de la Commune, d'abord une manière de vivre ensemble avant d'être un échelon administratif et de gestion. Le sociologue américain Robert Park disait d'ailleurs : « *La Ville n'est pas une agglomération d'hommes et d'équipements, c'est un état d'esprit* ».

Vous me connaissez suffisamment bien maintenant pour savoir qu'à chaque fois que l'occasion m'en est donnée, je ne manque jamais de rappeler combien le bilan d'une Municipalité, même animée de la meilleure volonté, même habitée des meilleures intentions, ne serait pas ce qu'il est sans la collaboration étroite et complice de tous les agents de la Commune conjuguée à l'action bénévole et désintéressée des responsables associatifs.

Pour illustrer mon propos, je prendrai volontairement, et vous en comprendrez le choix, l'exemple du service espaces verts de la Commune auquel j'avais fixé l'objectif d'obtenir une première fleur au concours régional des villes fleuries. Dès 2014, nous avons obtenu cette distinction grâce au travail et au professionnalisme de nos agents qui œuvrent au sein de ce service en étroite collaboration avec leurs collègues du service ville propre. Cette première fleur a été confirmée en 2018 et donc étendue à l'ensemble de la Commune Nouvelle.

En la circonstance, j'ai souhaité ce soir avoir une pensée toute particulière pour Ronald DUCHATEAU et sa famille. Ronald était employé depuis plus de 10 ans au sein du service espaces verts de la Ville. Nous avons malheureusement appris son décès, le 11 décembre dernier, à l'âge de 50 ans. Avec ses collègues, il a été l'un des acteurs anonymes de cette reconnaissance obtenue au service de l'embellissement de notre Commune et de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Il m'appartenait de lui en être publiquement reconnaissant à l'occasion de cette cérémonie.

Dans quelques instants, je vais vous proposer de visionner une vidéo retraçant différentes séquences de la vie de notre Commune au cours de l'année écoulée et auxquelles les services municipaux participent par leur action support au quotidien. Mais permettez-moi auparavant de revenir sur l'imposant programme de travaux engagé et réalisé en 2019 sur nos espaces publics ou dans les bâtiments municipaux, à l'échelle de TOUTE la Commune Nouvelle sans exception. Je citerai plus particulièrement :

- La rénovation de l'éclairage public : fin Février, début Mars, ce sont 900 points lumineux qui auront été remplacés par des éclairages à diodes lumineuses (led)

y compris pour l'éclairage du terrain d'entraînement du stade Jean Lengagne. Un investissement important et vertueux à double titre puisqu'il va permettre en année pleine une réduction de notre facture d'énergie et de maintenance estimée à 120 000 € et implicitement contribuer à la réduction d'émission de CO2 dans l'atmosphère ;

- La réfection de nombreuses voiries et le réaménagement de divers espaces sur la Commune : rues des Brocquets, des Iris, de Lorraine (reprise des travaux le 14 janvier pour se terminer fin février) trottoirs route de Boulogne, Impasse du Bras, Rue du Marais, Chemin Borgnon, la sécurisation des ilots centraux route de Calais, la création de liaisons douces au quartier du Chemin vert, le réaménagement des espaces verts au giratoire de la Résidence de la Mairie (Tatinghem), à l'Impasse des Lilas, les talus de la rue du Milou et de la rue Profonde ainsi qu'au sein de la Résidence du Vert Chemin avec la pose d'un kiosque et l'installation de jeux pour enfants. Plus de 700 000 € ont ainsi été consacrés aux travaux de voirie et d'aménagement de l'espace public. Sans parler des 460 000 € investis par le Département ces deux dernières années pour renouveler la couche de roulement de la rue de Calais et de l'Avenue Joffre (RD 928) comme de la rue du Milou et du haut de la route de Boulogne (RD 908).
- Cet effort d'investissement a également été orienté sur nos bâtiments avec le remplacement des menuiseries et des stores dans les trois groupes scolaires dont dernièrement au Groupe Scolaire Léon Blum. Des investissements que je qualifie de vertueux, eux aussi, car ces travaux vont contribuer à la réduction de la facture de chauffage de la Commune et s'inscrivent dans le souci de réduire l'impact sur l'environnement en termes de pollution. Ils bénéficieront d'ailleurs, pour certains, d'un reversement au titre des certificats d'économie d'énergie. Les espaces cantine et garderie du Long Jardin, bâtiments connexes du groupe scolaire, n'ont pas été oubliés avec le remplacement de leurs fenêtres et portes.
- Poursuivons avec les travaux d'aménagement et de modernisation de l'espace intérieur de la Salle Marguerite Grare qui a retrouvé une seconde jeunesse et un superbe éclat, l'extension en cours du local des aînés de Tatinghem réalisée en régie par les services techniques, la création d'un espace de convivialité (je préfère à Club-House) pour les Archers de la Saint-Martinoise après celui aménagé l'an dernier pour les pongistes de Tatinghem, l'aménagement d'un nouveau local pour les Restos du Cœur ou encore la rénovation des toitures terrasses du préau de l'Ecole du Chemin Vert et de la Mairie siège. Cette dernière opération est très technique et assez complexe en raison du remplacement des dômes. Outre les

problèmes d'étanchéité, ces travaux vont aussi concourir à la réduction de la facture énergétique grâce à la pose d'un nouvel isolant sur toute la surface.

L'action municipale, c'est encore le remplacement de matériels informatiques dans les écoles, 15000 € à ce titre sur la seule année 2019, la revalorisation de la dotation des écoles qui passe de 35 à 40 € par élève, l'aménagement de l'espace verrière de l'Ecole du Long Jardin, la création d'une cuisine centrale pour offrir un service de même qualité aux trois groupes scolaires, le remplacement de l'éclairage de la Salle de basket René Hédin et la revalorisation des subventions aux associations municipales.

Telle est la liste non exhaustive des principales actions conduites par votre Municipalité grâce au travail de bonne gestion budgétaire autorisant le dégagement de marges de financement. Maintenant, je vous propose de regarder la vidéo.

VIDEO

Merci à Pierre BEYAERT d'Eco Drone auquel j'associe Benoît BEHAGUE pour la qualité et l'originalité de ces images qui démontrent, à l'évidence, toute l'attractivité et le dynamisme de notre Commune.

Une attractivité qui ne se dément pas non plus au vu du montant de la participation réclamée à la Commune par la CAPSO pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, montant équivalent à celui versé par des communes qui comptent pourtant plus du double d'habitants. En la matière, l'approbation du PLUi, applicable depuis la mi-septembre, est venue conforter à terme l'urbanisation de la ZAC du Moulin. Ce sont près de 15 hectares qui sont concernés, avec une urbanisation dans le temps qui s'effectuera en plusieurs phases. J'espère qu'à plus court terme, il sera possible d'envisager l'urbanisation d'une surface de deux ou trois hectares, sans compromettre la viabilité de l'exploitation agricole située sur ce secteur. Enfin, de nouvelles perspectives d'urbanisation s'ouvrent également sur la Commune déléguée de Tatinghem au niveau de la zone des Marnières.

Pour des raisons d'échéances électorales prochaines, je n'évoquerai pas, comme il est de tradition, ce qui pourrait constituer une feuille de route pour 2020 et les années à venir, à savoir nos projets. Je me contenterai donc de parler des dossiers en cours comme le diagnostic qui va être prochainement lancé sur l'église Saint-Jacques à Tatinghem et dont le principe en a été adopté lors du dernier Conseil

Municipal du jeudi 12 décembre. L'objectif est de connaître l'état très précis de l'édifice, la nature des travaux qu'il y aurait à engager suivant un ordre de priorité défini dans le cadre d'un programme pluriannuel d'intervention permettant de mobiliser des financements extérieurs. L'autre dossier dont je souhaite parler est le projet de délocalisation et de reconstruction du Magasin ALDI. La Commission Départementale d'Aménagement Commercial a émis un avis favorable et le permis de construire est à l'instruction. Suivant des échanges qui se sont engagés avec les responsables d'ALDI, le foncier ainsi libéré pourrait laisser place à un programme de logements ou à un projet de maison de santé pluridisciplinaire. Affaire à suivre donc.

Oui, notre belle Ville est attractive, oui elle est bien équipée, permettant la pratique de nombreuses activités quel que soit l'âge, propre (on me le dit souvent) et bien fleurie, oui, je peux en témoigner, ils sont nombreux à vouloir venir y habiter, bref, une Ville agréable à vivre.

Tout ceci n'est pas le fruit du hasard mes Chers Collègues, mais bien le résultat des choix et des décisions que nous prenons collectivement, des politiques publiques de proximité que nous menons pour le bien-être de nos concitoyens.

C'est pourquoi, je veux vous remercier pour les vœux que vous m'avez adressés par la voix de Patrick TILLIER mais aussi et surtout pour votre travail et votre implication durant ce mandat et plus particulièrement ceux d'entre vous qui, en responsabilité et en cohérence, votent le budget et permettent ainsi la mise en place et la concrétisation de nos projets. Merci pour votre loyauté et votre fidélité.

Mes remerciements vont également à l'ensemble du personnel communal, tous services confondus, qui a effectué un travail colossal durant ce mandat et a su s'adapter aux évolutions et aux changements rendus nécessaires par la fusion en janvier 2016. Monsieur Dominique LEMAIRE, Directeur Général des Services, vous avez été l'homme de la situation durant cette période, faisant à la fois preuve de prudence, d'audace et de clairvoyance. Votre expérience conjugée à vos grandes compétences professionnelles nous ont été d'un précieux soutien. Je sais que tout ne fût pas toujours simple pour vous, professionnellement comme personnellement, mais vous pouvez être fier du chemin parcouru et en définitive, de la réussite de la Fusion dont vous êtes l'un des grands artisans.

Parce que oui, Mesdames, Messieurs, cette Fusion est une vraie réussite, n'en déplaise à certains. A travers toutes les réalisations du mandat et au rappel ce soir de l'important programme d'investissement mené en 2019, je pense que nous en avons apporté les preuves les plus éclatantes, en améliorant le cadre de vie de nos

concitoyens, comme en leur apportant des services supplémentaires. La réussite de la fusion ne se mesure pas à la perception personnelle que l'on s'en fait, souvent orientée et peu objective ; mais plutôt au degré de satisfaction de nos concitoyens qui expriment de manière légitime, un certain nombre d'attentes, parfois depuis très longtemps. La réussite de la fusion, c'est aussi cet état d'esprit, celui de Robert Park que j'ai cité un peu avant, qui vous a animés durant ce mandat, pour la plupart, mes Chers Collègues.

Mes remerciements, je les adresse enfin aux bénévoles associatifs des 52 sociétés, auxquelles il convient d'ajouter une quarantaine de sous-sections que compte maintenant la Commune de Saint-Martin-lez-Tatinghem. Par votre engagement et votre investissement quotidien, vous contribuez de manière indéniable et essentielle à l'animation, à la vitalité, à l'attractivité et au rayonnement de notre Ville comme à l'occupation de nos concitoyens, quel que soit l'âge, à travers une multitude d'activités.

En parlant d'animation et conformément à mon engagement, 2019 est l'année où nous avons renoué avec le rendez-vous festif de l'été au Complexe Sportif Municipal du Rivage. Et quel succès ! Près de 10 000 personnes sont venues se divertir, chanter et danser sur les plus grands tubes du Groupe ABBA et d'OTTAWAN et se laisser emporter par le rythme endiablé des plus grands succès de BONEY M. Ce retour était donc très attendu.

Alors, je vous connais, vous allez me demander : Et pour le lundi 13 juillet prochain ? Allez, vous en avez maintenant l'habitude, une petite devinette. Si je vous dis : « O Macumba, Macumba, elle danse tous les soirs »... ou encore ... « être une femme libérée tu sais c'est pas si facile »... et enfin... « Et tu chantes, chantes, chantes, ce refrain qui te plait, et tu tapes, tapes, tapes, c'est ta façon d'aimer » Et bien, je peux vous le dire, ça sera la Folie des Années 80 au Complexe Sportif Municipal, avec Jean-Pierre MADER, Cookie DINGLER et William du Groupe Début de Soirée. Un vrai concert explosif avec une première partie Top Disco.

Toutes ces réalisations, toutes ces opérations et réjouissances ne seraient pas possibles sans les aides et les appuis extérieurs de nos fidèles partenaires. C'est pourquoi je veux remercier les services de l'Etat, du Département et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer pour leur concours technique comme financier au montage et à l'accompagnement de nos dossiers. Sans oublier la Fédération Départementale de l'Energie qui nous a très fortement

soutenus financièrement sur notre programme de rénovation et de modernisation de l'éclairage public, je pense l'un des plus ambitieux du Département.

Cette cérémonie des vœux, c'est aussi pour moi l'occasion de remercier les collaborateurs d'autres collectivités avec lesquels je travaille régulièrement.

- Jean BETREMIEUX et toute l'équipe de la Direction de l'Action Economique à la CAPSO. L'attractivité économique du Pays de Saint-Omer se confirme et se renforce. Nous avons réussi à capter quelques beaux dossiers d'entreprises en 2019 qui vont amener richesses et création d'emplois sur nos territoires. La Zone d'activités de la Porte de la Hem à Zouafques est sortie de terre, tous les terrains sont déjà réservés ; nous avons lancé les études pour l'extension de la Zone du Fonds Squin sur environ 15 hectares derrière le Restaurant Mc Donald's à Saint-Martin-lez-Tatinghem ; la Zone du Long Jardin est pratiquement complète avec un beau projet de légumerie porté par l'APEI Les Papillons Blancs qui me tenait à cœur. Bref, nous pouvons être confiants pour l'avenir. Un seul petit bémol sur lequel j'insiste depuis longtemps auprès des services comme des Présidents successifs de notre intercommunalité : nos disponibilités foncières fondent comme neige au soleil. Si nous n'anticipons pas, nous serons à très court terme dans l'incapacité de proposer des terrains et donc d'accueillir de nouvelles entreprises. Cela serait dommage de revenir à une situation que nous avons connue par le passé et qui nous a été particulièrement préjudiciable. Il nous faudra donc faire des choix, arrêter des priorités et les bonnes.
- Merci à Valérie ROUSSEL, Directrice du Syndicat Mixte Lys Audomarois et à tous ses collaborateurs. 2019 restera je le sais pour toi Valérie une année un peu, beaucoup particulière, avec une fin heureuse, qui nous réjouit tous. Ton courage et ta ténacité forcent notre admiration. Sur le plan plus professionnel, elle fût dense avec l'élaboration et l'adoption du Schéma de Cohérence Territorial, le SCOT. Un épais document qui, dans la hiérarchie, se situe au-dessus des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux et définit les grands principes d'aménagement à l'échelle de nos territoires pour les 15 à 20 prochaines années. Merci à mes collègues du SMLA pour leur précieuse et essentielle contribution comme à l'indispensable accompagnement des services de l'Agence d'Urbanisme pour la conception et l'écriture de ce document.
- Merci enfin à Luc BARBIER et à toute l'équipe du Groupe de Travail Marais, qu'ils soient collaborateurs du Parc ou de la CAPSO. Une équipe amputée de quelques éléments majeurs avec l'absence provisoire de Maud pour heureux évènement et le départ d'Albert MILLOT qui rejoint le Parc Naturel Régional de

la Brenne. Pour autant, nous continuons à travailler au rayonnement et à l'attractivité de notre belle Réserve de Biosphère avec quelques beaux succès comme l'accueil en juin dernier du Conseil International de Coopération de l'Unesco ; il s'agit de l'instance qui évalue les candidatures des Réserves de Biosphère dans le Monde. 80 personnes représentant 33 nationalités ont ainsi pu découvrir notre Marais. L'objectif était de leur montrer comment, avec l'aide d'acteurs publics et privés, notre Réserve de Biosphère contribue à favoriser des pratiques positives et à faire émerger des projets socio-économiques durables et de conservation de la biodiversité.

Le 31 janvier prochain, notre Marais qui est aussi labellisé site Ramsar depuis 2008, a été choisi pour organiser le lancement national de la Journée Mondiale des Zones Humides. Des tables rondes et des visites seront organisées avec des intervenants et des représentants des zones Ramsar venus de toute la France. Une autre marque de confiance et une belle reconnaissance.

Je veux aussi ce soir rendre hommage à une structure essentielle au bon fonctionnement de notre Marais, je veux parler de la 7^{ème} Section de Wateringues, présidée par Christophe SEYNAEVE. Dans le cadre d'un plan de gestion, elle intervient sur les 170 kms de voies d'eau navigables autant pour le retrait des vases que pour le faucardage estival. La technicité développée par ses agents est remarquable, tout autant que les conditions dans lesquelles ils travaillent. En 2019, ils ont extrait 25 794 m³ de vase et 1 316 m³ de végétations aquatiques. Depuis 2014, 181 000 m³ de vases ont été exportés pour 68 kms de rivières curées, soit 44 % du linéaire. Je tenais à rappeler ces chiffres et à leur rendre hommage car ils sont, vous l'avez bien compris, un partenaire incontournable du Groupe Marais puisque nous travaillons de concert à la préservation de notre Zone Humide.

Pour le reste, la lutte contre les rats musqués et la prolifération de la Jussie, cette peste végétale, restent des points de vigilance permanents. Enfin, l'opération Villes et Marais propres est programmée le Dimanche 8 Mars. Je vous invite à y participer aussi nombreux que ce soir, l'objectif étant d'atteindre plus de 1 000 participants pour cette nouvelle édition.

Pour terminer ce large tour d'horizon, permettez-moi de prendre quelques instants, et comme il est de tradition, ma casquette de Vice-Président du Département et de Conseiller Départemental du Canton de Saint-Omer, pour évoquer quelques sujets et actualités. J'y associe bien entendu ma collègue et binôme Sophie WAROT dont je ne dirai jamais assez l'importance du travail, de l'investissement et de

l'engagement. Les Maires ne s'y trompent d'ailleurs pas, et ils ont bien raison, puisque j'observe qu'ils ont de plus en plus pris l'habitude de s'adresser directement à Sophie dont ils ont pu, il est vrai, mesurer à la fois les compétences, la réactivité, l'obstination et la ténacité dans la défense des dossiers. Et quand je vous dis qu'elle ne lâche rien, je peux vous dire qu'effectivement elle ne lâche rien. En tout état de cause, je mesure la chance d'avoir une collègue élue autant investie et soucieuse, en permanence, d'apporter une solution ou un début de réponse aux nombreuses sollicitations dont nous sommes chaque jour saisis. Nous travaillons dans une totale relation de confiance et de complémentarité, ce dont je me félicite. Merci Sophie !

Vous le savez, nos contacts avec les Maires de notre Canton sont permanentes et régulières et permettent, au fil de l'eau, de faire avancer et aboutir de nombreux dossiers. Pour autant, il est un rendez-vous incontournable et très attendu, je veux bien entendu parler de notre réunion cantonale que nous organisons chaque année dans une Commune différente.

Le Jeudi 10 Octobre 2019, nous nous sommes donc donnés rendez-vous à Mentque-Nortbécourt autour de Jean-Pierre LECLERCQ, Maire, que je remercie pour la qualité de son accueil, de Jean-Claude LEROY, Président du Département et de Jean-Luc BLONDEL, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saint-Omer afin d'échanger librement sur de nombreux sujets et dossiers. Chaque jour le Département fait la démonstration qu'il est bien le partenaire fidèle et incontournable des Communes et singulièrement des Communes Rurales comme il nous plaît de le rappeler. Ce fût le cas en 2019, à Moringhem sur la RD 207 avec des travaux d'aménagement et de sécurisation aux abords de l'école et de la Mairie, de Nordausques jusque Zouafques sur la RD 943 avec la mise en sécurité de cet axe et la création d'un giratoire dit des « 4 Chemins » tant attendu ; dans le cadre de la Contractualisation, un engagement financier significatif pour accompagner le remplacement du revêtement du court de tennis à Moulle, le projet de construction de légumerie de l'APEI à Saint-Martin-lez-Tatinghem ou encore la consolidation de certains ponts stratégiques pour le maintien de l'agriculture dans le Marais à Saint-Omer, pour ne citer que quelques opérations.

Enfin, il est un dossier que j'évoque sûrement pour la dernière fois après l'avoir mis durant plusieurs années au menu de cette cérémonie. Je veux parler du nouveau Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Omer dont la première pierre a été posée le samedi 19 novembre.

Sophie WAROT et moi sommes fiers d'avoir remis ce dossier au rang des priorités en intervenant auprès de Michel DAGBERT, alors Président du Département à l'occasion d'une visite sur site puis de Jean-Claude LEROY. Nous sommes surtout heureux de savoir que nos valeureux Sapeurs-Pompiers pourront disposer dans quelques mois d'un outil de travail moderne dans des conditions de casernement dignes de ce nom.

Voilà, mon propos touche maintenant progressivement à sa fin. Mais avant de conclure, c'est à vous, Chers habitants de Saint-Martin-lez-Tatinghem que je souhaite m'adresser une ultime fois.

Durant ce mandat marqué en 2016 par la Fusion de nos deux Communes, je me suis toujours efforcé d'être à votre écoute et proche de vous, pour répondre à vos besoins et à vos attentes.

Avec l'équipe municipale, nous avons fait en sorte de donner à Saint-Martin-lez-Tatinghem des fondations solides lui permettant de relever les défis de demain et continuer à engager notre belle Ville sur la voie du progrès et de la modernité. Au vu des résultats obtenus ces dernières années, je pense pouvoir dire, sans fausse modestie, que nous y sommes parvenus.

Vous le savez mes Chers Collègues pour l'avoir vécu, rien ne fût simple pour autant et ce chemin fût parfois semé d'obstacles et de vents contraires. Même si j'ai bien conscience qu'il y aura toujours les éternels insatisfaits et donneurs de leçons, plus à même de critiquer et de s'en prendre aux personnes, que d'agir ou de produire des idées, rendant la tâche rude par moment, stressante et angoissante, celle-ci n'en fût pas moins exaltante, enrichissante et m'a surtout permis de ne jamais céder au découragement et de continuer à tisser avec chacune et chacun d'entre vous des relations sincères de confiance, de respect et je pense pouvoir dire d'amitié.

Car je n'oublie pas en effet que mon engagement public, je l'ai commencé en 1995 à Tatinghem comme Conseiller Municipal puis comme Adjoint, avant d'être élu Maire de Saint-Martin-au-Laërt en 2001. Maire de Saint-Martin-lez-Tatinghem depuis le 1^{er} janvier 2016, j'y vois comme un beau clin d'œil, un signe du destin. Hegel, Philosophe allemand disait : « Rien de grand ne s'accomplit dans ce monde sans passion ». C'est au nom de cette véritable passion pour ma Ville et ses habitants, mais aussi de la fidélité que je vous ai toujours témoignée, que je solliciterai à nouveau vos suffrages en Mars prochain, à la tête d'une équipe certes

expérimentée, mais renouvelée et rajeunie, comme très représentative, afin de poursuivre le travail et la dynamique engagés.

Je souhaite du fond du cœur que nous continuions à écrire ensemble, quelques années encore, l'histoire de notre belle et paisible Cité où il fait si bon vivre. Je n'oublie pas pour autant mes collègues et compagnons de route, certains depuis la première heure en 2001, qui ne se représenteront pas en Mars prochain. Merci du fond du cœur pour votre travail et votre investissement au service de nos concitoyens comme pour la loyauté et la fidélité que vous avez toujours eues à mon égard. Votre confiance ne m'a jamais fait défaut. Soyez en sincèrement remerciés. Avant de vous inviter à prolonger nos échanges et nos discussions autour du verre de l'amitié, je veux également remercier nos proches qui acceptent et supportent nos très nombreuses absences.

Léon Tolstoï, Ecrivain Russe disait : « *Tous les hommes font la même erreur de s'imaginer que bonheur veut dire que tous les vœux se réalisent* ». Alors pour 2020, je vous souhaite tous les moments de bonheur, petits ou grands que vous pourrez saisir. Et que l'Année nouvelle se montre généreuse, douce et clément, qu'elle vous garde en excellente santé et qu'elle apporte la sérénité dans chacun de vos foyers.

En attendant, saisissons le bonheur de partager ensemble le verre de l'amitié.

Très belle Année 2020 à vous toutes et à vous tous !

Bonne Année à la Ville de Saint-Martin-lez-Tatinghem !